

Nouveau lieu de vie & de culture à Fegersheim

LUNDI fermé
MARDI 10h-12h / 16h-19h
MERCREDI 10h-12h / 14h-17h30
JEUDI accueil de groupe sur RDV
VENDREDI 15h-19h
SAMEDI 10h-13h

à découvrir à partir du
vendredi 14 septembre 2018 / 15h

Un logo pour symboliser la pluridisciplinarité

L'identité visuelle de la nouvelle bibliothèque a donné lieu à plusieurs réunions de travail des élus.

Une graphiste indépendante a planché sur le sujet et formulé diverses propositions aux élus. C'est finalement « La CLEF » et les termes de « Culture, Lecture, Evasion, Fegersheim » qui ont été retenus, au regard de la vocation du projet de service mais aussi de la présence



de la salle de spectacle du Caveau. La représentation des pages d'un livre ouvert renvoie à la fois à la diversité des services proposés aux usagers mais aussi aux rayons du soleil, ceci en référence à l'histoire de la bâtisse : l'auberge au Soleil d'Or.

Culture, lecture et évasion ...

Équipement culturel de lecture publique, mais aussi de convivialité, de découvertes, de savoir et de médiation, la CLEF a été pensée comme un véritable lieu de vie à s'approprier. Installée au cœur de Fegersheim, dans le bâtiment historique réhabilité de l'auberge au Soleil d'Or, la CLEF offre un cadre repensé pour une meilleure ouverture sur la collectivité et un plus grand confort pour ses usagers.

Une palette de services repensée

Fidèle à sa vocation première, la CLEF proposera en consultation et au prêt, une collection étayée d'ouvrages : romans, documentaires, BD, mangas, revues, lectures jeune public... L'offre de DVD déjà présente dans l'ancienne bibliothèque sera maintenue. Certains documents tels que les livres en langue étrangère, les biographies, et les documentaires sur des sujets très spécifiques seront stockés en réserve. Le public pourra les découvrir et les réserver sur le portail en ligne (www.bibliotheque.fegersheim.fr) ou directement auprès des bibliothécaires.

Parmi les nouveautés, une borne d'écoute musicale axée sur la scène locale, en résonance avec la programmation du Caveau, sera mise à disposition du public.

Vers un nouveau lieu de vie

Les ambitions de la CLEF sont nombreuses. Parmi celles-ci, l'idée de faire d'un équipement public un véritable lieu de vie, avec des espaces pensés pour les usagers. Ont ainsi

été imaginés : un espace détente sur le palier du 1^{er} étage permettant de se rafraîchir ou de boire un café, un espace d'exposition sur le palier du 2^e étage pour appréhender divers modes d'expression et enfin, un espace de travail où se concentrer seul ou en petit groupe.

La part belle aux jeux

La pluralité et la nouveauté seront décidément deux des axes forts de la CLEF. C'est ainsi qu'une ludothèque (espace dédié aux jeux de société) et une console de jeux équipée d'un système en réalité virtuelle augmentée seront installés au 1^{er} étage du bâtiment. L'association Original Event, présente sur le territoire de Fegersheim depuis plusieurs années, à l'origine de l'incorruptible festival du jeu vidéo, a répondu à l'appel en acceptant d'instaurer un partenariat avec la CLEF.

Des animations autour des jeux verront le jour au courant de l'automne : le public pourra, sur inscription, s'initier à cette tendance qui a le vent en poupe et qui rassemble les générations.



Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim Ohnheim,

En ce mois de septembre, c'est une page qui se tourne pour notre commune : celle de la CLEF.

Après plus d'un an de travaux, l'auberge au Soleil d'Or s'apprête à renaître sous un nouveau jour. A compter du vendredi 14 septembre, les étages du bâtiment ouvriront leurs portes aux usagers pour un service de lecture publique et numérique innovant. Les ouvrages classiques côtoieront les liseuses, les tablettes mais également la réalité virtuelle augmentée.

A travers cet équipement, nous réussissons le pari de redonner un nouveau souffle longtemps attendu à notre bibliothèque municipale, de restaurer un patrimoine cher à notre Histoire et d'ouvrir la voie aux nouvelles technologies et usages à nos habitants. L'équipe de la bibliothèque ainsi qu'une grande partie des agents communaux s'affairent en cette fin d'été aux derniers préparatifs. L'automne verra le déploiement progressif de ce nouvel équipement : le personnel et les bénévoles seront à l'écoute pour faire de ce lieu de vie un point névralgique de la commune.

Nous vous souhaitons une rentrée placée sous le signe de la curiosité et vous attendons nombreux au 27 rue de Lyon !

Thierry Schaal,
Maire de Fegersheim-Ohnheim
& **Sonya Dietsch,**
Adjointe à la culture et à l'animation



Le salon presse et numérique, en cours d'aménagement ...



Des ouvrages en réserve, disponibles à la demande

La grande majorité des collections sera disponible en libre accès au sein du futur équipement. Cependant, une partie des documents sera conservée en réserve dans les locaux situés au sous-sol du bâtiment communal de la Poste.

Le fonctionnement

Les usagers pourront réserver des documents via le portail en ligne ou directement auprès des bibliothécaires et en disposer 48 heures après.

Le fonds

Les documents stockés en réserve seront ceux liés à une saisonnalité ou une temporalité particulière (Noël, Halloween, Pâques, Carnaval...), ainsi que ceux couvrant des sujets très spécifiques ou présentant un traitement pointu d'un domaine de la connaissance.



Des horaires pensés pour les usagers

L'ancienne bibliothèque affichait une ouverture de 16h hebdomadaires. L'amplitude horaires de la CLEF sera de 17h30. Plusieurs points ont été retenus parmi lesquels : une ouverture le mardi matin pendant le

marché, le décalage de la plage horaire du mardi à des horaires plus tardifs, la suppression de l'ouverture le vendredi matin au regard de la faible fréquentation, l'ajout d'une plage d'ouverture étendue et tardive le vendredi après-midi et le décalage de l'ouverture du samedi matin. Par ailleurs, il a été décidé de consacrer la journée du jeudi aux

accueils de groupes et de collectivités (écoles, petite enfance, EHPAD, etc.). Avec un volume horaire de 17h30 d'ouverture hebdomadaire, la nouvelle bibliothèque de Fegersheim se situera au-dessus de la moyenne nationale actuellement établie à 14h30 pour tout type de bibliothèques et de territoires confondus.

Horaires d'ouverture

Lundi : fermé
 Mardi : 10h-12h et 16h-19h
 Mercredi : 10h-12h et 14h-17h30
 Jeudi : accueil de groupe sur rdv
 Vendredi : 15h-19h
 Samedi : 10h-13h

C'est la rentrée !

Après une période estivale précédée de belles fêtes de fin d'année dans les écoles de la commune, marquée aussi par un week-end du 14 juillet exceptionnel avec un bal populaire, une cérémonie aux monuments aux morts suivi du verre de l'amitié dans le cadre champêtre de l'étang de pêche d'Ohnheim et le titre de champion du monde de l'équipe de France de football, l'heure de la rentrée a sonné ! Elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissages, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

La lente érosion des effectifs scolaires

A Fegersheim, 487 élèves vont reprendre le chemin de l'école. Ce chiffre confirme la lente érosion observée depuis quelques années du nombre d'enfants scolarisés dans nos écoles. Cela pourrait se traduire par la fermeture d'une classe à l'école Germain Muller d'Ohnheim, malgré la mobilisation de la municipalité.

Le retour de la semaine des quatre jours

Plebiscitée par les parents et les enseignants, cette mesure entraîne inévitablement des changements d'horaires votés par les 4 conseils d'école et validés par la municipalité et les services académiques de l'Education Nationale.

Ce retour aux quatre jours aura des conséquences dans les écoles élémentaires sur l'organisation des Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) qui passeront de trois sessions (de novembre à avril) à cinq auparavant. Les activités sportives programmées au centre sportif et culturel ne pourront plus avoir lieu à cause de la fin de classe plus tardive l'après-midi.

Cependant, la municipalité a vivement souhaité maintenir une grande partie de ces activités, avec le concours de l'OPAL, ceci malgré le fait qu'aucune aide financière de l'Etat n'est accordée à la commune pour l'organisation de ce service apprécié par les enfants et les parents.

De nouveaux visages à l'école Germain Muller.

Si, dans trois écoles, les équipes d'enseignants ne changent pas ou très peu, il n'en

sera pas de même à l'école Germain Muller d'Ohnheim où quelques départs en retraite ou mutations professionnelles sont prévus avec, en corollaire, l'accueil d'une nouvelle directrice et de nouveaux professeurs d'école.

Un été propice aux travaux et à la réalisation des investissements



Comme chaque période de vacances scolaires, les services techniques de la commune ont œuvré assidûment, pour réparer, repeindre, renouveler les revêtements et maintenir le patrimoine que représentent nos quatre écoles, selon un programme élaboré en concertation avec les directeurs des établissements.

Un nouveau préau à l'école maternelle Tomi Ungerer



Un préau est en cours de construction à l'école maternelle Tomi Ungerer à Fegersheim ; il permettra aux petits de cette école et ceux qui fréquentent la structure d'accueil du mercredi, de disposer d'un abri de près de 100m².

Tableaux blancs informatisés à l'école élémentaire Marie Hart

Souhaitée par l'ensemble de l'équipe enseignante de l'école, étayée par un projet pédagogique solide, avec l'appui technique et pédagogique du référent des services académiques de l'Education Nationale, l'installation de TBI (tableaux blancs informatisés)

a été réalisée au mois de juillet par le fournisseur avec le concours des services techniques de la commune. Cet équipement, en phase avec son époque, agrandira la palette pédagogique et documentaire des équipes enseignantes. Il permettra, entre autres, d'améliorer la maîtrise du langage, d'accompagner les élèves en difficulté d'apprentissage ou de comportement et de développer la coopération famille-école.

Périscolaire et jeunesse : en attendant le projet du « 5, rue de l'Eglise »...

Peu de changement en vue pour les services périscolaires pour cette rentrée. La période estivale a permis une rencontre avec le prestataire du service de restauration scolaire pour faire coïncider les envies des enfants et les règles diététiques.

Les accueils périscolaires du soir bénéficieront encore des conseils et expériences des animateurs de l'espace jeunes pour offrir aux enfants des occupations intéressantes.

Un avenant à la DSP (délégation de service public) a été signé avec l'OPAL pour l'organisation de l'accueil « Pot'City » du mercredi. Le futur projet de bâtiment périscolaire à Ohnheim sera l'occasion de repenser la capacité d'accueil aujourd'hui limitée à 20 enfants par l'agrément délivré par la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports. Enfin, l'espace jeunes bénéficiera de locaux plus vastes suite au déménagement de la bibliothèque, ce qui permettra d'organiser de nouvelles activités et d'accueillir plus de jeunes en simultané.

Une rentrée harmonieuse.

Les rencontres régulières de M. le Maire et d'André Herrlich (adjoint aux affaires scolaires) avec les directeurs d'école, les équipes enseignantes, les responsables de la FDMJC et de l'OPAL ; la participation assidue tout au long de l'année scolaire aux conseils des quatre écoles, marquent l'importance que la municipalité accorde à l'éducation et à l'animation pour nos jeunes enfants. Ces contacts favorisent la compréhension des aspirations et souhaits des uns et des obligations et contraintes des autres pour optimiser l'objectif de bien-vivre ensemble.

L'essentiel des délibérations communales

Retrouvez dans cette rubrique les décisions majeures votées par vos élus lors des séances du Conseil municipal.

Lundi 28 mai

Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD)

En tant que responsable d'un traitement de données, la collectivité doit prendre des mesures pour garantir une utilisation des données respectueuse de la vie privée des personnes concernées. L'objectif est d'assurer la transparence du traitement que la collectivité fait avec les données personnelles, impliquant notamment d'informer les personnes sur l'utilisation de leurs données et de respecter leurs droits.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées (...), une mutualisation de cette mission a été proposée par l'Eurométropole de Strasbourg aux communes qui le souhaitent.

Ainsi, il est proposé que les communes adhérentes à la mutualisation nomment un agent de l'Eurométropole en qualité de Délégué à la Protection des Données (DPD), qui sera le référent légal de la démarche auprès des instances de contrôle, notamment la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Fegersheim a nommé en parallèle un agent référent local, qui sera l'interlocuteur privilégié du DPD.

Reconduction de la convention pour l'organisation des NAP

En vue de l'année scolaire 2018/2019, les membres du Conseil municipal ont décidé à l'unanimité de reconduire la convention avec

l'OPAL pour la gestion des Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP). En raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, ces activités auront uniquement lieu les mardis de 16h10 à 18h, entre le 6 novembre 2018 et le 2 avril 2019. Le coût prévisionnel pour l'année sera de 19 000 €.

Point d'info : processus de recrutement

Depuis 2014, la commune de Fegersheim a fait évoluer son processus de recrutement, en instaurant des jurys dotés d'une grille d'évaluation, qui permet de sécuriser et d'objectiver le processus de recrutement. Cette procédure, mise en œuvre pour tous les recrutements supérieurs à trois mois, a été présentée aux élus par Jean-Luc CLAVELIN, conseiller municipal délégué à l'organisation.

Lundi 2 juillet

Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'EHPAD le Gentil'Home

Par convention du 10 septembre 1998, la Commune de Fegersheim a mis à la disposition du CCAS de Fegersheim le bâtiment abritant actuellement l'EHPAD le Gentil'Home. Celle-ci prévoyait le versement d'une redevance trimestrielle calculée sur le montant des annuités (intérêts et amortissement du capital) dues par le propriétaire chaque année au titre des emprunts contractés pour assurer la construction et l'équipement de l'EHPAD.

Les emprunts ayant été remboursés intégralement, il convient donc d'établir une nouvelle convention qui fixe un loyer forfaitaire, représentatif du montant des loyers précédents, avec une formule d'actualisation, et précise les obligations respectives du propriétaire et du locataire. Cette décision a été approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal.

Bilan financier des travaux de création d'une nouvelle bibliothèque

Par délibération du 24 avril 2017, le Conseil municipal a adopté l'avant-projet définitif de transfert de la bibliothèque dans les locaux de l'auberge au Soleil d'Or. Les marchés de travaux ont été attribués par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 28 juillet 2017, pour un montant total de 401 519,68 € HT. Lors des travaux, des avenants ont été soumis par la maîtrise d'œuvre pour un montant total de 40 499,69 € HT, soit une augmentation de 10,08 %.

Ces avenants ont été soumis puis validés par la Commission d'Appel d'Offres le 14 juin dernier. Le Conseil municipal a approuvé cette décision à la majorité moins un membre n'ayant pas pris part au vote.

Attribution des marchés de travaux, projet 5 rue de l'Eglise

Par délibération du 12 mars 2018, le Conseil municipal a adopté l'avant-projet définitif de réalisation du projet de bâtiment situé 5 rue de l'Eglise, pour un montant estimé à 1 699 700 € HT.

A l'issue de cette délibération et de la publication de l'avis d'appel à candidature, 57 offres ont été réceptionnées. Elles ont été examinées par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 14 juin dernier. Celle-ci a proposé une relance de plusieurs lots qualifiés d'infructueux. L'attribution de ces lots sera présentée au Conseil municipal lors d'une prochaine séance.

Prochaine séance : lundi 1^{er} octobre à 20h en salle du Conseil.

Toutes les délibérations sur www.fegersheim.fr, rubrique Conseil municipal.



Marché hebdomadaire, nouvelle disposition à partir de la rentrée

Le marché hebdomadaire de Fegersheim prendra de l'ampleur à partir du mois de septembre 2018. Pour un meilleur confort et plus de sécurité, une partie de la rue Henri Ebel sera fermée à la circulation **chaque mardi de 7h à 13h**. La boulangerie Kormann et le magasin Carrefour Express res-

teront ouverts et accessibles aux piétons qui pourront facilement s'y rendre lors de leur visite au marché.

A noter que depuis quelques mois, ce marché compte un nouveau venu, le fegersheimois Daniel Picard et son stand de réparation de vélos.

Marché de produits frais et autres services, le mardi devant l'Eglise de Fegersheim de 8h à 12h.



Karaté



Karaté



Krav Maga



Body Karaté

Karaté club : la voix de la paix et de l'harmonie

Le karaté n'est pas seulement une distribution de coups de pied et de coups de poing. C'est une voie d'évolution à travers une gestuelle porteuse de sens et de sensations que l'on peut traduire dans la vie de tous les jours. Le karaté est autant un art qu'un sport, c'est un état d'esprit, un moyen de se défendre mais aussi un art de vivre.

Le club de Fegersheim enseigne un karaté de style « Wado Ryu » pour les adultes et les enfants de tous les niveaux de ceintures. « Ryu » signifie l'école, « Wa » la Paix et « Do » la Voie. Cette spécificité se caractérise par l'utilisation d'esquives, ainsi que par sa vitesse d'exécution.

Avant tout, le club forme des combattants respectueux d'une certaine éthique et d'un code moral facilitant le savoir vivre en société. Avec plus de 35 ans d'existence et plus de 120 membres, le club bénéficie d'une équipe qualifiée et rompue aux techniques d'entraînement. Souvent sur le podium, le club forme autant de compétiteurs que de techniciens purs. Il propose de pratiquer différentes disciplines adaptées à tous. Que vous cherchiez de l'entretien physique, de la remise en forme, de la performance, ou même encore une pratique zen, nous avons un cours qui peut vous convenir !

- Le « Krav Maga Défense Training » est une méthode de défense soumise à ces deux principes : réalisme et efficacité. Elle

permet sans aucune connaissance préalable d'envisager sereinement un apprentissage progressif de la self défense.

- Nouvelle manière de s'entraîner, le « Body Karaté » est une des méthodes de remise en forme et de musculation la plus complète et ludique. Pas besoin d'avoir tâté des arts martiaux pour y participer, il suffit d'être motivé. Coups de pieds et de poings se combinent aux déplacements sur un rythme musical soutenu. C'est un bon entraînement de résistance à la préparation d'autres sports... Comme pour le karaté, la pratique est individuelle dans un cours collectif, si bien que chacun peut suivre le cours et les exercices proposés à son rythme. Les exercices permettent de développer endurance, souplesse et renforcement musculaire. Le « Body Karaté » est une méthode combinant en musique, des enseignements de fitness, cardio, danse, tout en initiant aux techniques de self-défense. Simple à suivre, mais coriace dans le rythme, le Body Karaté fait brûler un maximum de graisse (800 calories/heure).

Horaires des différents cours au centre sportif et culturel (DOJO, 1^{er} étage)

Baby karaté dès 4 ans : mercredi de 17h30 à 18h15 / Karaté enfants 7 ans et + : lundi et vendredi de 18h30 à 19h30 / Karaté adultes : lundi et vendredi de 20h à 21h30 / Krav maga défense training : mercredi de 19h30 à 21h / Body karaté : mercredi de 18h30 à 19h30.

Contact : 06 87 25 13 62.



A la recherche de nouvelles joueuses !

La saison 2017/2018 s'est achevée avec succès pour la première équipe féminine de football du CS Fegersheim ! Après avoir vécu des matchs palpitants contre les voisins d'Eschau ou encore de Plobsheim, les sportives sont plus que jamais motivées pour poursuivre l'aventure durant la saison 2018/2019. Malheureusement, il leur manque encore quelques joueuses pour pouvoir préparer cette nouvelle saison sereinement.

Avis aux joueuses nées à partir de 2001, qu'elles soient débutantes ou confirmées, jeunes ou moins jeunes, l'essentiel est d'aimer un minimum le football et de vouloir passer de bons moments toutes ensemble. En cette année de coupe du monde qui nous a fait vibrer, c'est le moment de se lancer !

Pour toutes questions ou si vous êtes simplement intéressées, n'hésitez pas à contacter Constance au 06 35 14 71 31.



Baby gym

AFF : ce qui change à la rentrée

L'Association Familiale de Fegersheim (AFF) reprendra ses activités sportives la semaine du 10 septembre, avec des changements de cours et des nouveautés, notamment :

- Nouveau : le mardi de l'aéro pump de 18h30 à 19h25 et un 2^e cours de CAF le jeudi de 20h45 à 21h40.
- Changements : le cours de zumba enfants passe au jeudi de 17h45 à 18h25, le cours

de step au mardi de 20h30 à 21h25 et le cours du jeudi de gymnastique douce pour un dos solide et délié (voir vidéo sur la page Facebook de l'AFF) commencera à 18h45 en salle C. Les cours du jeudi soir (body sculpt, zumba adultes et Cuisses/Abdo/Fessiers) seront assurés par Mélanie et commenceront un quart d'heure plus tard soit à 18h45 jusqu'à 21h40 (3h de cours).

- La baby gym sera également au rendez-vous le mer-

credi matin au DOJO de 10h à 10h45 (bébé cabriole de 15 mois à 3 ans avant la maternelle) et de 11h à 11h45 (bébé éveil de 3 à 5 ans, années maternelles).

A noter que le certificat médical est obligatoire pour les nouveaux inscrits (même pour l'essai). Un questionnaire de santé sera à remplir pour celles et ceux qui avaient transmis un certificat médical pour la saison 2017/2018. Ce questionnaire engagera la responsabilité de l'adhérent.



A la découverte du patrimoine

L'association de sauvegarde du patrimoine organise une visite guidée du vieux village à l'occasion des journées européennes du patrimoine, **dimanche 16 septembre** prochain. Le circuit emmènera les participants à la découverte des maisons à colombage du 17^e et 19^e siècle, vers l'ancien Relais de poste, le quartier juif

et l'Eglise baroque de 1768. Un arrêt est également prévu au funéraire du cimetière de Fegersheim où des fragments de chemin de croix ont récemment été mis en valeur. **Départ à 14h30 depuis la mairie.**

Contact : Maurice HEYER au 06 17 18 44 31.

Reprise des ateliers de jus de pomme

L'atelier de jus de pommes de la Société d'Arboriculture d'Ohnheim (croisement rue des jardins, rue Pablo Picasso) a repris ses activités depuis la mi-août.

Si vous souhaitez organiser un atelier, **contactez Michel Herrenberger par téléphone au 03 88 64 14 08 ou au 06 07 74 04 79.**

Reprise des cours de danse country

L'association Texas Butterfly démarrera sa saison de cours hebdomadaires mardi 11 septembre en salle C du centre sportif et culturel de 19h30 à 21h (niveau confir-

més) et mercredi 12 septembre de 20h à 21h (niveau débutants). Cours d'essai gratuit.

Renseignements et inscriptions au 06 78 30 30 20.



Une nouvelle année prometteuse...

Les écoles de musique et de danse de Fegersheim et d'Eschau entament leur 2^e année de collaboration.

Le rapprochement initié en septembre 2017, poursuit sur sa lancée avec le développement de passerelles entre les différentes classes des deux établissements et le renforcement de l'équipe enseignante

commune. Un premier bilan donne des chiffres à la hausse pour les ateliers de pratique collective et un nombre déjà significatif d'usagers bénéficiaires de la nouvelle offre.

A l'ouverture des ré-inscriptions en juin dernier, le nombre d'élèves présent sur l'année 2017/2018 était déjà atteint. Cet engouement prometteur laisse présager une belle année, ponctuée de rencontres musicales et de projets artistiques ...

Journée portes ouvertes samedi 8 septembre de 9h30 à 11h30. Inscription auprès du secrétariat au 03 88 64 17 67. **Reprise des cours lundi 17 septembre.** Inscription en ligne jusqu'au 30 septembre sur www.fegersheim.fr.

La page

du conseil municipal
des enfants (CME)
de Fegersheim-Ohnheim



Poème contre la pollution

*Ne jetez pas vos déchets par terre,
Ça ne va pas aider la terre.*

*Évitez la pollution,
C'est la meilleure décision.*

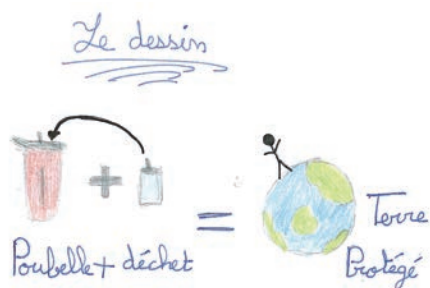
*Si la terre souffre,
Nous nous retrouverons au bord du
gouffre.*

*Si nous la polluons trop,
Notre vie finira plus tôt.*

*Sensibiliser les enfants,
C'est préserver notre terre d'avant*

*Il ne faut pas polluer,
Car cela met la vie en danger.*

Poème composé par Arwenn et Solène



Visite le 27 juin du Parlement européen de Strasbourg en compagnie des enfants des CME d'Eschau et Plobsheim.



Le CME au travail



8 juin : 42 enfants ont participé
au concours de Pixelart organisé
au Feg'stival, sur une idée du
CME.



16 juin : découverte
de la CLEF avec
l'adjoint aux travaux
Jean-Michel Valentin

Alexis, Elsa, Jade, Lisa, Loïc, Nolan, Roxanne et Yanaël
pour l'école Germain Muller à Ohnheim,
Arwenn, Claire, Eva, Fatih, Mathieu, Maxime Noé et Solène
pour l'école Marie Hart à Fegersheim

sont à votre écoute pour toute question relative à votre quotidien dans notre commune !

Nouvelle enseigne ? Nouveau service ? Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique !



de gauche à droite : Gaëlle, Céline et Mylène.

Sur mon nuage : une nouvelle micro-crèche à Fegersheim

Gaëlle et Mylène sont deux jeunes trentenaires à l'origine de la création de la micro-crèche « Sur mon nuage ».

Après avoir ouvert une première micro-crèche en janvier dernier à Benfeld, le

duo de gérantes a décidé de s'implanter sur le territoire. Gaëlle, habitante de la commune, explique avoir sondé le terrain :

« En discutant avec les mères de familles, je me suis rapidement rendue compte du potentiel sur Fegersheim-Ohnheim. Nous proposons un accueil individuel, qui vient compléter les structures existantes que sont le multi-accueil ou le vivier des assistantes maternelles.»

Avec une capacité de 10 places plus 1 place dite d'urgence, la micro-crèche ouvrira ses portes de 7h à 19h acceptant des contrats de 2 jours minimum sur des journées de 6h au moins.

L'équipe, qui s'affaire encore à la mise en place et à l'aménagement des 110 m² que comptent les locaux, met en avant les repas cuisinés sur place, la présence d'un espace vert attenant à l'appartement ainsi que les facilités de stationnement.

En convention avec la CAF, « Sur mon nuage » accueillera, à partir de cet automne, les enfants de 10 semaines à 3 ans inclus.

Sur mon nuage :
7 rue Louis Pasteur
06 89 43 13 40
creche.surmonnuage@hotmail.com



de gauche à droite : Véronique, Bénédicte, Terezia, Mélanie et Pauline

2^e année de fonctionnement pour Tilio

Ouverte en mars 2017, la micro-crèche « Le jardin des merveilles » issue du réseau

Tilio, accueille jusqu'à 11 enfants de 7h à 19h sur des contrats de 1 à 5 jours ou des besoins occasionnels. Les 4 professionnelles présentes sur site sont toutes titulaires du CAP petite enfance et d'un diplôme d'accueillant éducatif.

Le crédo, « l'enfant, acteur de

sa vie » est particulièrement mis en avant par la directrice, Bénédicte Gentner, qui indique vouloir laisser l'enfant évoluer à son rythme.

Plusieurs poussettes de 4 places permettent aux bébés de participer pendant les beaux jours à des balades. Par ailleurs, la structure organise chaque année 2 sorties pour les familles, permettant à chacune de faire connaissance et d'échanger.

Le jardin des merveilles :
9 rue Camille Claudel
03 88 25 46 90
benedicte.gentner@tilio.fr

MARIAGES

Carole STRITTMATTER et Alain LOTZ
26 mai 2018
Céline SCHMITT et Julien WESSANG
9 juin 2018
Isabelle JUILLOT et Gary BELLER
9 juin 2018
Anna KUZNETCOVA et Didier SPEISSER
15 juin 2018
Marie-Yvonne OBERLE et Reynald TOURNIER
22 juin 2018
Anaïs UGI et Rémi LE
30 juin 2018
Samia MARROUCHA et Bilal ATAOURIRTI
30 juin 2018
Sarah SPEYSER et Nicolas GARNIER
28 juillet 2018

NAISSANCES

Agathe GUIOT - 18 mai 2018
Loham GENTIL - 21 mai 2018
Lillya FISCHER - 11 juin 2018
Arthur SCHALCK - 16 juin 2018
Niloufar RICHARD - 19 juin 2018
Anaïs KAYSER - 19 juin 2018
Calie FENDER - 27 juin 2018
Alizée NAVARRO - 6 juillet 2018
Leonie MONTEIRO TEIXEIRA
12 juillet 2018
Joséphine HAPI HANGA
12 juillet 2018
Luisa WURTZ - 15 juillet 2018
Léandre MEYER - 18 juillet 2018
Alicia MAPPUS - 29 juillet 2018
Inaya BARABINOT - 29 juillet 2018
Emilia PSAUME - 30 juillet 2018

DÉCÈS

Louis TRABER
27 mai 2018 (89 ans)
Maxime ALEXANDRE
14 mai 2018 (24 ans)
Jean-Paul RITTIMANN
1^{er} juin 2018 (89 ans)
Lucien OHRESSER
3 juin 2018 (88 ans)
Rémi HENKY
4 juin 2018 (91 ans)
Andrée DESMOULINS veuve NICAUD
6 juin 2018 (92 ans)
René LEMERCIER
15 juin 2018 (84 ans)
Hermann TOPLITSCH
13 juillet 2018 (93 ans)
Odile KERN veuve MUTSCHLER
21 juillet 2018 (92 ans)
Frédéric BENDER
26 juillet 2018 (54 ans)
Marie GROSS veuve GRASSER
26 juillet 2018 (91 ans)
Jean-René MULLER
27 juillet 2018 (76 ans)



1. Le groupe Redstones au Caveau le 18 mai dans le cadre de la soirée carte blanche de l'animation jeunes. 2. Le 23 mai, le service presse de l'Euro-métropole était à Fegersheim pour un coup de projecteur sur l'opération de police de sécurité au quotidien. 3. Les agents du service des espaces verts ont procédé à l'habillage estival de la commune, via des créations originales. 4. Le 24 mai, Sonya Dietsch accueille le public venu pour une conférence sur l'évolution du sommeil à travers les âges. 5. Le 2 juin, la bibliothèque municipale de la rue de l'École fermait définitivement ses portes avant son transfert dans les locaux de l'auberge Au Soleil d'Or : l'occasion pour les élus de dévoiler l'identité du futur équipement.



1



2



3



4



5

1. Le 6 juin, la compagnie « La machine à remonter des contes » jouait les grands moments de l'histoire du Petit Prince au Caveau. 2. Le 12 juin, la municipalité organisait une réunion d'information avec les services de l'Eurométropole sur les travaux d'extension du cimetière de Fegersheim. 3. «Des petits bonheurs» distillés dans les jardins de l'EHPAD le 15 juin dans le cadre d'un après-midi intergénérationnel organisé par le RAM, en lien avec la bibliothèque municipale. 4. Le 28 juin, l'Eurométropole conviait les communes du territoire et les acteurs du logement à une réunion, en présence des représentants de l'Etat notamment Yves Seguy, Secrétaire général de la Préfecture. 5. Le 2 juillet, les enfants des classes de CM2 de l'école Marie Hart de Fegersheim ont eu la visite d'une délégation d'élus emmenée par le Maire, pour la traditionnelle remise d'un dictionnaire en guise de souvenir du cycle élémentaire.



1



2



3



4



5

1. Le 2 juillet, les enfants des classes de CM2 de l'école Germain Muller d'Ohnheim ont eu aussi la visite d'une délégation d'élus emmenée par le Maire, pour la traditionnelle remise d'un dictionnaire en guise de souvenir du cycle élémentaire. 2. Le 3 juillet, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) organisait l'inauguration de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers de Fegersheim-Eschau en présence notamment des maires des deux communes et des représentants du SDIS. 3. La classe de CP/CE1 de l'école Germain Muller a passé toute une semaine à Strasbourg pour un stage de canoë. 4. Studieuse récolte de miel le 10 juillet à Fegersheim encadrée par l'association ASAPISTRA. 5. Les musiciens de l'Harmonie de Fegersheim-Ohnheim/Plobsheim ont défilé à Ohnheim à l'occasion de la cérémonie du 14 juillet.

8 & 9
JUN



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Notre vision de la sécurité routière pour Fegersheim-Ohnheim

Depuis le 1^{er} juillet de cette année, les routes départementales sans terre-plein central sont désormais coiffées d'une limitation maximale de 80 km/h. Comme l'a annoncé un peu crûment notre Premier Ministre dans une interview, « *il ne s'agit pas d'emm... nos citoyens mais d'entrer dans une logique de sécurité* ».

Dans la même philosophie, nous avons délibérément choisi pour les axes principaux de notre commune la limitation à 40 km/h, à 30 km/h pour nos quartiers résidentiels et à 20 km/h dans le cœur de notre village. Récemment, nous avons également demandé la mise en place d'îlots dans la rue des Platanes. Pour les mêmes raisons que notre gouvernement ce n'est pas pour ennuyer nos concitoyens, mais pour entrer dans une logique de sécurité et surtout pour ne plus en sortir.

Si les limitations des 40 et 30 km/h commencent petit à petit à être assimilées - bien

qu'encore trop souvent non respectées par les automobilistes - la logique des zones de rencontre est quant à elle sujette à beaucoup plus d'incompréhension.

Il convient de rappeler que le concept de zone de rencontre a été introduit en 2008 dans un décret du ministère de l'Écologie. L'objectif était alors d'aboutir à un meilleur partage de l'espace public entre toutes les catégories d'usagers et d'offrir une plus grande sécurité des déplacements urbains en favorisant avant tout la circulation douce en agglomération. Dans cet espace, les piétons et les cyclistes sont prioritaires et la vitesse des véhicules motorisés est limitée à 20 km/h. Par cette limitation de vitesse, nous obtenons ainsi un gain de sécurité pour les automobilistes mais également pour les piétons et les cyclistes. A notre sens, ceci est fondamental pour le bien-vivre ensemble. Nous avons maintenant suffisamment de recul pour affirmer que les bienfaits se font déjà ressentir avec une baisse de la vitesse moyenne des engins motorisés et donc moins de bruit et une circulation plus supportable dans le centre. Néanmoins, il y a en-

core des irréductibles qui pensent que les limitations ne servent à rien ou ne concernent que les autres. Des vitesses enregistrées approchent par moment 3 fois la vitesse maximale autorisée. Hélas, la mise en place de radars ne peut être systématique et les forces de l'ordre ne peuvent décemment pas consacrer leurs journées de travail à traquer les automobilistes. Toutefois, nous entreprenons les démarches nécessaires en communiquant, en signalant, ceci afin de protéger nos concitoyens.

Nous avons nous, élus, le devoir d'impulser le cadre et les outils nécessaires à la sécurité de nos administrés. Il nous revient à nous tous de les respecter.

L'équipe «Réussir ensemble pour le bien-vivre»,
Thierry Schaal, Denis Rieffel, Jean-Michel Valentin, Sonya Dietsch, André Herrlich, Eva Astrologo, Jean-Philippe Meyer, Agnès Muller, Maya Isorez, Raymond Vincent, Adrienne Grand-Clément, Jean-Luc Clavelin, Francis Lorrette, Jean-Claude Wehrlé, Pierre Friedrich, Sylvie Antoine, Christian Bronner, Anne Ponton, Joëlle Jessel, Corinne Riff-Schaal, Véronique Antoine, Isabelle Schlencker, Olivier Ragot, Céline Riegel, Françoise Freiss.

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Ne compter que sur soi-même

A l'occasion du dernier conseil municipal, notre maire Thierry Schaal nous a fait part d'une nouvelle baisse de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement), c'est-à-dire de la contribution de l'Etat aux frais de fonctionnement de notre commune. Cette baisse est permanente depuis plusieurs exercices, mais devait être interrompue cette année selon les promesses gouvernementales. Dans les faits le montant global de la DGF, toutes composantes confondues, est effectivement stable sur le plan national, mais c'est dans sa répartition entre les communes qu'apparaissent de grandes différences. Ainsi la moitié des 32 000 communes françaises enregistrent une baisse de leur dotation dont 850 une baisse de plus de 25%. Parmi ces communes les plus fortement impactées nous retrouvons malheureusement la nôtre qui globalement va perdre 49 000 € (soit - 29 %) par rapport à l'année dernière. Sans entrer dans le mode de calcul de cette nouvelle clé de répartition, une des explications est que le potentiel fiscal de la population de Fegersheim-Ohnheim est plus élevé que la moyenne. En d'autres termes nous sommes trop riches pour bénéficier du soutien de l'Etat et de-

vrons de plus en plus compter sur nos seules ressources fiscales. Cette évolution nous confirme dans la nécessité d'une parfaite maîtrise de nos dépenses. Dans ce contexte l'évolution du projet d'investissement du 5 rue de l'église à Ohnheim, ne va pas dans le bon sens. En effet, l'enveloppe initiale de l'appel à projet se montait à 1,280 M d'€, l'offre retenue à 1.322 M d'€. et finalement le projet de base, après modifications demandées par le maître d'ouvrage (la commune) et les nombreux ajustements de la part du maître d'œuvre (le bureau d'étude) est ressorti à 1.7 M d'€. Mais la dérive inflationniste ne s'arrête pas là, puisque après retour des devis des entreprises, on s'achemine vers un montant de 1.9 M d'€ (hors rémunération du maître d'œuvre) soit une augmentation de 46 % du budget avant même le démarrage des travaux. Bien sûr, il y a toujours dans ces cas des explications à ces dépassements avec notamment la période actuelle de pleine activité des métiers du bâtiment peu propice à des offres de prix avantageuses. Cependant, une des raisons à ce dérapage budgétaire réside dans le surcoût lié au creusement d'un sous-sol pour recevoir les installations techniques (chauffage, pompe à chaleur...). Compte-tenu de l'inondabilité du secteur, ce creusement présente de nombreuses

contraintes techniques qui en augmentent considérablement le coût. Celui-ci se chiffre à environ 175 000 €. Nous regrettons fortement que notre proposition de recherche d'une solution alternative au creusement d'une cave en zone inondable n'ait pas été sérieusement étudiée, car cela aurait constitué un moyen efficace de réduire sensiblement la facture globale. Bien sûr les finances de la commune nous permettront de faire face à ces surcoûts mais impacteront forcément les capacités d'investissement de demain. Car, si comme nous l'expliquait récemment le Trésorier payeur, les indicateurs financiers de notre commune sont bons à ce jour, il convient de se projeter dans l'avenir quand les importants investissements en cours auront été réalisés et que de nouveaux besoins apparaîtront. La situation sera alors plus tendue et nous ne pourrons alors que compter sur nos propres ressources, à savoir la capacité contributive de nos concitoyens et entreprises. C'est pour ces raisons que nous insistons régulièrement sur la nécessaire rigueur budgétaire afin de conserver nos capacités d'investissements futures.

Pour le groupe «Décisons notre avenir»

Bernard Schaal, Laure Mistron, Danièle Sengel, Matthieu Lefftz.

09 SEPTEMBRE

Permanence des élu(e)s

Samedi 1^{er} septembre de 10h à 12h en mairie
Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics.

10^e édition des Foulées

Dimanche 2 septembre à partir de 9h
Au programme, un circuit de 1,5km pour les enfants, deux parcours de 5,2km et 10km et une marche de 8km ouverte à tous, sportifs ou non. Inscription en ligne www.performance67.com, sur bulletin à l'accueil de la mairie et le jour de l'évènement à partir de 7h.

Pêche de l'AAPPMA d'Ohnheim

Mardi 4 septembre de 8h à 18h
Petite restauration et grillades sur place. Tarif : 10 €/journée. Contact : Philippe Krug au 06 09 78 93 62.

Collecte de sang

Mercredi 5 septembre de 17h à 20h au centre sportif et culturel

Permanence des élu(e)s

Samedi 8 septembre de 10h à 12h en mairie
Agnès Muller adjointe au social, petite enfance, personnes âgées, logements aidés, solidarité, handicap et ressources humaines.

Portes ouvertes de l'école municipale de musique et de danse

Samedi 8 septembre de 9h30 à 11h30
Les enfants et leurs parents pourront y découvrir et essayer les instruments : clarinette, accordéon, flûte traversière, trompette et trombone.

Spectacle comique du Capitaine Sprütz

Samedi 8 septembre à 20h au CSC
Venez découvrir les aventures du héros de l'espace dans son nouveau spectacle "VRP" (entièrement en français, avec accent).

Concours de pétanque

Dimanche 9 septembre au boulodrome d'Ohnheim
Inscription à 9h30, début des jeux à 10h. Organisé par l'amicale des donateurs de sang. Renseignements : bernard.moncollin@orange.fr.

Ouverture au public de la CLEF

Vendredi 14 septembre à 15h

Concert de la Gargarousse

Vendredi 14 septembre à 20h au Caveau
Ça chante, ça gouaille, ça s'amuse, ça envoie de l'accordéon ! Gratuit, réservation au 03 88 59 04 59 ou par mail à mairie@fegersheim.fr. Petite restauration sur place.

Samedi 15 septembre de 10h à 12h en mairie

Thierry Schaal, Maire.

Permanence des élu(e)s

Samedi 22 septembre de 10h à 12h en mairie
Jean-Philippe Meyer, adjoint à l'urbanisme et au développement économique.

Conférence santé

Jedi 27 septembre à 19h au Caveau
" Les perturbateurs endocriniens, ces produits qui nous rendent malades ". Gratuit, réservation au 03 88 59 04 59 ou mairie@fegersheim.fr.

Bourse aux vêtements hiver, puériculture et articles de sport

Samedi 29 et dimanche 30 septembre
Dépôt uniquement sur rdv le samedi de 8h à 12h (06 42 39 18 13 ou affegersheim@gmail.com). Ventes samedi de 14h30 à 18h et dimanche de 9h à 12h. Décompte et récupération des inventés dimanche de 17h30 à 18h30.

10 OCTOBRE

Bourse aux livres de CARITAS

Samedi 6 de 14h à 18h et dimanche 7 octobre de 9h à 17h salle St Jean (rue de la Liberté) à Geispolsheim
Organisé au profit des plus démunis (livres d'occasion, CD, DVD, vinyles). Prix de la table pour les deux jours: 14€ (10€ la table supplémentaire). Buvette. Entrée gratuite. Renseignements au 06 87 12 84 33 et caritas.fegersheim@gmail.com

Assemblée générale de l'AFF

Vendredi 12 octobre à 19h salle associative place de la mairie

Concert des Belettes

Vendredi 12 octobre à 20h au Caveau
Les 2 chanteuses polyzyglottes reviennent au Caveau pour une expérience sonore inédite. Gratuit, réservation au 03 88 59 04 59 ou par mail à mairie@fegersheim.fr. Petite restauration sur place.

Permanence des élu(e)s

Samedi 13 octobre de 10h à 12h en mairie
Jean-Michel Valentin, adjoint aux travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité.

Permanence des élu(e)s

Samedi 20 octobre de 10h à 12h en mairie
Sonya Dietsch, adjointe à l'animation et à la vie culturelle.

32^e soirée Baeckeofe

Samedi 20 octobre à partir de 19h au CSC
Soirée animée par les orchestres Santa Rosa (salle A) et FM Light (salle B). Les participants dégusteront le plat traditionnel "Baeckeofe" servi par les bénévoles des associations locales. Venez nombreux ! Tarif : 25 €. Inscription au 09 84 39 88 05 / 06 69 09 96 78.

Séjour à Barcelone organisé par l'animation jeunes

Du 22 au 26 octobre

Ouvert aux enfants de 11 à 18 ans, sur inscription. Tarif : 350 € par personne comprenant le trajet, l'hébergement en auberge de jeunesse et diverses activités. Renseignements auprès d'Alexandre Cassel, responsable de l'animation jeunes : 06 26 70 04 51.

Permanence des élu(e)s

Samedi 27 octobre de 10h à 12h en mairie
André Herrlich, adjoint aux scolaire et périscolaire, jeunesse et conseil municipal des enfants

11 NOVEMBRE

Permanence des élu(e)s

Samedi 3 novembre de 10h à 12h en mairie
Eva Astrologo, adjointe aux finances, achats et marchés publics.

Permanence des élu(e)s

Samedi 10 novembre de 10h à 12h en mairie
Jean-Philippe Meyer, adjoint à l'urbanisme et au développement économique.

Cérémonie du 11 novembre à 11h devant le Monument aux morts de Fegersheim

Avec la participation d'une chorale d'enfants et du groupe vocal Alliance.

Concert du groupe A Spurious Tale

Vendredi 16 novembre à 20h au Caveau
Gratuit, réservation au 03 88 59 04 59 ou par mail à mairie@fegersheim.fr. Petite restauration sur place.

Permanence des élu(e)s

Samedi 17 novembre de 10h à 12h en mairie
Agnès Muller adjointe au social, petite enfance, personnes âgées, logements aidés, solidarité, handicap et ressources humaines.

Soirée dansante de l'AFF avec repas

Samedi 17 novembre à partir de 19h au CSC
Soirée sur le thème « rythmes des années 80 à nos jours », réservée au + de 16 ans. Prix : 22 € par personne. Repas : apéritif (sangria ou coupe de crémant), paëlla, dessert et café. Bulletin de réservation sur demande au 06 42 39 18 13 ou par mail à ladresse.affegersheim@gmail.com (arrêt des réservations le 9 novembre).

Permanence des élu(e)s

Samedi 24 novembre de 10h à 12h en mairie
Thierry Schaal, Maire.

Bourse aux jouets, puériculture et vêtements jusqu'à 3 ans

Samedi 24 novembre OU dimanche 25 novembre au CSC
Organisée par l'AFF. Détail et précisions à venir.



Transformation d'une maison en un site périscolaire

L'ancienne maison d'habitation à Ohnheim située au 5 rue de l'Eglise va connaître une importante transformation dans les mois à venir.

A partir de septembre, des engins de travaux se rendront quotidiennement sur site pour

procéder à l'évidement de la maison et à la construction de l'annexe. Les entreprises ont été sensibilisées à la question des horaires d'entrée et de sortie des classes. Des nuisances sonores en journée sont à prévoir pour les riverains.



10^{ÈME}

ANNIVERSAIRE

FOULÉES

DE

FEGERSHEIM

DIM. 2 SEPTEMBRE 2018

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS
DU MEILLEUR DÉGUISEMENT
POUR CE 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE !



Inscription en ligne sur
www.performance67.com

>>> INFORMATIONS AUX HABITANTS <<<

- Stationnement et circulation interdits rue du Général de Gaulle (tronçon rue de Lyon/rue Albert Schweitzer), de 5h à 14h et à l'entrée Est du village (tronçon pont de l'Ille/rue des Vosges), de 9h à 12h
- Stationnement interdit rue du Bosquet (tronçon rue du Général de Gaulle/rue de l'Amiral Dumont d'Urville), rue de la Chapelle (tronçon n°3/rue de la Charbonnière), rue Auguste Ehrhard de 8h30 à 12h30
- Circulation temporairement interdite sur l'ensemble du circuit de 8h30 à 12h30 : rue Auguste Ehrhard, rue Henri Ebel, rue du Moulin, rue Bossuet, rue de l'Etang, rue du Bosquet, rue du Commandant l'Herminier, rue de Lausanne, rue Paul Gauguin, rue Vincent Van Gogh, impasse Berthe Morisot, rue de la Liberté, rue Pablo Picasso, rue Marc Chagall, rue de Cressier, rue du Bourg, rue de l'Amiral Dumont d'Urville, rue de Neuchâtel, rue de l'Eglise, rue de l'Ille, rue des Vosges, rue de l'Eschenwoerth, pistes cyclables entre la rue du Moulin et la commune d'Ichtratzheim et la rue du Moulin et la rue du Bosquet.

Pour assurer le bon déroulement des courses et garantir aux participants une accessibilité optimale des rues empruntées, les personnes résidant dans les rues concernées sont invitées à stationner leur véhicule sur leur parking privatif ou en dehors du périmètre du circuit s'ils souhaitent se déplacer entre 8h30 et 12h30.